



Avertissement sécurité des vols

LFCL, Ailes Toulousaines N° 6

Cohabitation avec le trafic des bases ULM

Août 2019

Deux événements récents (l'un interne, l'autre externe au club) illustrent le risque d'interférence avec le trafic de plateformes ULM. N'étant pas répertoriées comme aérodromes, ces plateformes ne sont pas indiquées sur la carte IGN OACI mais peuvent pourtant être le siège d'une activité intense :

- Un élève et son instructeur de notre club évoluant dans le circuit de piste de Gaillac reportent un rapprochement avec un ULM probablement à destination de la base ULM de l'Isle-sur-Tarn.
- Le club ULM de Saint-Lieux les Lavour reporte que son circuit de piste est régulièrement traversé par des avions qui semblent effectuer des exercices de "pannes en campagne".

Sachons éviter les interférences avec le circuit des bases ULM

Pilotes

En navigation, une hauteur supérieure à 1500ft sol permet en principe d'éviter d'interférer avec les circuits de piste d'aérodromes privés ou de base ULM dont le pilote n'a pas forcément connaissance.

Pour tous, une connaissance préalable des plateformes ULM de la région est recommandée (Carte papier « Cartabossy », site <https://basulum.ffplum.fr>, application gratuite SD VFR, ...)

Voir ci-dessous en particulier la situation des bases de Lisle-sur-Tarn et Saint Lieux les Lavour

Instructeurs

Eviter les exercices de panne ou d'interruption de vol interférant avec le circuit des bases ULM.

Exemple d'affichage des bases ULM sur SD VFR

Base ULM de Lisle-sur-Tarn
⚠ Proche du terrain de Gaillac

Base ULM de Saint Lieux les Lavour
⚠ Activité soutenue